

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention voile

Certifiante

Contrat pro.

Contrat appr.

Réf. : 24134125F — Mise à jour : 18 novembre 2025

Organisme responsable : I2N

Contenu

Objectifs

La formation prépare au diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) spécialité « perfectionnement sportif » mention voile.

La formation, organisée pour un public ultramarin, vous forme aux métiers d'entraîneur, de formateur, ou de directeur de structure.

La formation est mise en place en partenariat entre l'ENVSN et la Fédération Française de Voile.

Un récent audit réalisé par la FFVoile sur les besoins en formation des ligues ultramarines fait ressortir le besoin de prolonger la formation des professionnels en place sur ces territoires.

- priorité est donnée aux stagiaires résidant dans les territoires DROM, COM et PTOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Polynésie Française, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Mayotte).

- les stagiaires disposant d'une carte professionnelle à jour ouvrant les prérogatives d'un diplôme de niveau IV en voile équivalent à l'encadrement.

- disponibilité des stagiaires sur les périodes de formation et d'alternance, au regard du ruban pédagogique.

Les temps de formation seront calés en fonction des activités saisonnières des DROM, COM et PTOM, c'est-à-dire principalement sur la saison estivale métropolitaine.

Les objectifs pédagogiques visent à compléter les contenus vus en formation initiale et atteste les compétences suivantes :

- coordonner la mise en œuvre d'un projet sportif, de développement économique, social et environnemental ;

- coordonner des équipes de bénévoles et de professionnels ;

- piloter un projet de perfectionnement sportif pour des compétiteurs de niveau national en voile à moins de 6 milles nautiques d'un abri ;

- développer et encadrer des activités à finalités sportives et éducatives ;

- conduire des actions de formation et de tutorat auprès des professionnels et des bénévoles de l'encadrement.

Programme

Alternance d'apports de contenus théoriques, méthodologiques et d'outillages en présentiel et en FOAD, et des périodes de mise en situation pratique, au regard des UC visées.

Les candidats seront suivis individuellement par un tuteur en entreprise et des temps d'accompagnement périodique avec l'équipe pédagogique.

Deux grandes séquences de formation: Une consacrée aux UC 3 & 4. Les stagiaires moniteurs sont amenés vers une posture d'entraîneur. Une deuxième consacrée aux UC1 & 2. A partir des fonctions d'encadrement et de responsabilité de mise en œuvre des activités, cette partie vise à l'acquisition des compétences relatives à la conduite et au management de projet, dans les domaines de la direction d'établissement d'activité physiques et sportives, parmi :

le champ de l'entraînement (de coureurs d'un niveau national, pouvant alimenter les filières du haut niveau.)

le champ de la formation des cadres

le champ de développement économique social et environnemental
le champ d'organisation d'évènements.

Cette deuxième séquence vise à former les candidats qui se destinent à la direction de centre nautique, et qui doivent avoir une connaissance en matière de gestion de projet sur l'ensemble des activités organisées dans le cadre d'un club sportif. Chaque UC est composée de cours et de travaux pratiques, consolidés par des productions individuelles avec l'utilisation d'outils modernes.

Par exemple : pour l'UC1 et 2

Partie théorique (en OF ou à distance) ; Conception de projet, gestion comptable, structures juridiques des structures, fonctionnement des collectivités territoriales, partenariat privé, des relations avec les collectivités territoriales, gestion de la ressource humaine... Partie pratique (en OF ou en stage d'alternance) Diagnostic, plan stratégique, MOFF, planning, communication de données (reporting), mise en œuvre, évaluation...

Pour l'UC3

Sur le plan de l'entraînement : Après une acquisition de connaissance sur l'entraînement, la montée en compétence sera activée en situation de coaching ou d'entraînement d'une équipe régionale. Les stagiaires participent à des actions d'entraînements régionaux et/ou nationaux. La pratique du foil est proposée, un focus sur ces nouveaux supports est organisé. Sur le plan de la formation de cadres : Après une acquisition de connaissance sur la formation, la montée en compétence est suivie d'une action de formation animée par le candidat auprès de publics variés (membres, bénévoles, et/ou professionnels,...). Il est suivi dans cette action par un tuteur. Un retour sur l'alternance est organisé par l'OF avant la certification.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Niveau de sortie

Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention voile

Code RNCP : 39285

Métiers associés

G1204 — Éducation en activités sportives

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1718680	Présentiel	Saint-Pierre-Quiberon	16/11/2025	16/12/2026

Source : GREF Bretagne #24134125F